



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

2023-19



BD

Séance du 24/05/2023

L'an 2023 le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 14

Présents : 13

Absents : 1

Nombre de suffrages
exprimés :

Pour :

Contre :

Abstentions :

Etaient présents :

M. BACHER Bruno, Mme BOUCHON Céline, Mme BOUCHON Sylvie, Mme DELORME Severine, M. DURANTON Bertrand, Mme GENIN Chantal, M. HUTHER Fabrice, M. JOURDAN Jérôme, Mme MATHIEU Emilie, Mme SCHULTZ Laurence, M. SEIGLE Didier, M. SLACHETKA Emmanuel, M. THIVOLET Daniel

Procuration(s) :

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :

M. QUEMIN Denis

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : M. BACHER Bruno

Date de convocation
16/05/2023

DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT DE L'ISERE POUR LE CROISEMENT ENTRE LA RD 41 ET LA ROUTE DU VILLAGE

Date d'affichage

./././....

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

./././....

et publication du :

./././....

Dans le cadre de la création d'un ralentissement au croisement entre la RD 41 et la route du Village, suite aux échanges lors du conseil du 17 janvier 2023 et à l'accord pour lancer une étude sur ce projet,

Afin de poursuivre le travail engagé, il serait utile de démarcher auprès du Département pour l'obtention d'une aide à l'investissement.

Le Conseil Municipal après délibération et à l'unanimité des présents, autorise monsieur le Maire à signer tous les documents liés à cette demande de subvention.



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Savas-Mépin
Le Maire, Bertrand DURANTON